

**Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes
et antisémites de l'Etat français et l'hommage
aux « Justes de France »**

**Message de M. Hubert Falco Secrétaire d'Etat à la Défense et aux
Anciens combattants**

18 juillet 2010

**Aujourd'hui, la Nation s'incline avec un infini respect et une
profonde douleur devant la mémoire des victimes des crimes
racistes et antisémites de l'Etat français. Elle rend également
l'hommage qu'ils méritent aux « Justes » de France.**

**Il y a soixante-dix ans, l'Etat français s'engageait dans la voie de
la collaboration et prenait part à l'arrestation puis à la déportation
de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.**

**Ce fut le temps de la honte. Ce fut le temps du renoncement. Ce
fut le temps du reniement.**

**Au service de l'Allemagne nazie, des Français trahirent les idéaux
qui avaient fait la France, qui en constituent son génie et sa
marque singulière devant l'Histoire.**

**Des lois scélérates furent édictées, niant les fondements mêmes
de la déclaration des droits de l'homme et du Citoyen.
L'impensable advint. On pourchassa les juifs parce qu'ils étaient
juifs. On interna les tsiganes parce qu'ils étaient tsiganes. On
trahit les tirailleurs sénégalais comme des sous-hommes. Des**

Français livrèrent aux nazis d'autres Français, parce qu'ils étaient résistants, opposants politiques, homosexuels.

Près de 75 000 juifs de France furent arrêtés et déportés vers les camps de la mort entre 1941 et 1944. Seuls 2500 en revinrent.

Nous nous souvenons aujourd'hui de la mémoire de chacune des victimes. Nous nous souvenons des circonstances inhumaines dans lesquelles elles furent arrachées à leur foyer, à leur quartier, à un pays qu'elles aimaient plus que tout.

Nous nous souvenons de la Rafle du Vel d'Hiv. Les 16 et 17 juillet 1942, à Paris, près de 13 000 hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés par l'occupant aidé de Français, puis enfermés au Vélodrome d'Hiver dans des conditions ignobles, avant d'être acheminés vers d'autres camps d'internement et de partir pour Auschwitz et leur mort planifiée,

Ce fut la rafle la plus importante par le nombre de ses victimes. Elle demeure, dans notre mémoire collective, comme le symbole le plus criant, la marque indélébile de la politique de collaboration antisémite qui lia l'Etat français au III ème Reich.

Il est temps qu'aujourd'hui prenne également place dans notre mémoire nationale le drame des Tsiganes. Ils furent pourchassés par le régime de la Collaboration, enfermés dans des camps d'internement disséminés sur le territoire français et privés d'une liberté qui, pourtant, constituent la vie-même des gens du voyage.

Pourtant, à ces heures terribles, malgré la machine implacable de l'idéologie raciste et antisémite et face à l'occupant, d'autres Français choisirent la voie de l'honneur et de la dignité.

Dans l'ombre, ils apportèrent un soutien vital aux juifs persécutés. Ils les cachèrent, les aidèrent à fuir, firent ce qu'ils purent pour sauver des innocents de la main du bourreau.

Tout comme les résistants surent garder vivante la flamme du pays de la liberté, les Justes de France rendirent son honneur et sa conscience au pays des droits de l'Homme.

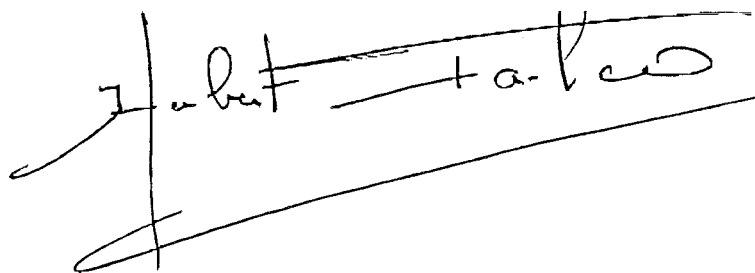
Aujourd'hui, nous nous souvenons de toutes les victimes des persécutions de l'Etat français, et de chacune d'entre elles.

Nous nous souvenons des Justes de France qui croisèrent leur chemin et leur tendirent une main fragile, mais secourable et généreuse.

Notre souvenir n'est pas uniquement tourné vers le passé et l'histoire douloureuse de cette époque-là.

Aux frontons de nos mairies et de nos édifices publics, trois mots simples sont gravés : « Liberté, égalité, fraternité ». Aucun de ces trois mots ne tient ni ne vaut l'un sans les autres. À nous aujourd'hui de les faire vivre. C'est ainsi que nous rendrons le mieux hommage aux victimes et que nous pourrons nous montrer dignes des Justes de France. Notre mémoire est une mémoire vivante. Une mémoire engagée. Une mémoire en action.

Vive la République ! Vive la France !

A handwritten signature in black ink, reading "Hubert Falco". The signature is written in a cursive style with a vertical line through the middle of the name. It is positioned above a horizontal line that spans the width of the signature.

Hubert FALCO